Programme du *Marathon du Droit*

coorganisé par le Master Droit de la Santé de l'Université Toulouse Capitole & l'association Collectif L'Unité du Droit



ÉCOLE DE DROIT **DE TOULOUSE**





Droit(s), Art(s) & Santé(s)

06 & 07 février 2025, Toulouse

salles Osète & du Sénéchal

Comme chaque année, le *Marathon du Droit* comprendra :

- un colloque (sur le thème Droit(s), Art(s) & Santé(s); événement scientifique organisé avec le soutien du Master Droit de la Santé de l'Université Toulouse Capitole ;
- un jeu inter-universitaire de révision(s) juridique(s) essentiellement porté par l'association fondatrice du Marathon du Droit : le Collectif L'Unité du Droit ;
- une partie « artistique » (« à la santé du Droit! »)
- & une partie **festive** coorganisées par plusieurs associations d'étudiants ainsi que par le Collectif précité.























Des « 24 HEURES DU DROIT » à leur « MARATHON »

De 2010 à 2016, au Mans — avec le concours de l'Université du Mans, de celle de Toulouse Capitole notamment et avec le soutien de prestigieux partenaires (Assemblée Nationale, Automobile Club de l'Ouest, Chaînes parlementaires, LexisNexis, Lextenso, Maison Bosc, Fédération Française de Football, MMArena, Chambres départementales des Huissiers, Ordres des Notaires, Barreaux, etc.), l'association Collectif L'Unité du Droit a proposé un événement en trois temps et nommé les « 24 heures du Droit ». Elles se composaient d'un colloque et d'un gala précédés d'un jeu interuniversitaire faisant intervenir des étudiants et des universitaires de toute la France (quinze équipes mobilisées en 2016 dont les Facultés de Droit de Paris (II, Est, Ouest...), Boulogne, Orléans, Tours, Nantes, Rennes, Toulouse, Albi, Pau, Cergy, St Etienne, etc.). Parmi nos prestigieux parrains des précédentes éditions, mentionnons les hauts patronages des présidents Robert Badinter, Jean-Louis Debré, Philippe Bilger & du maestro Costa-Gavras. En 2017, les « 24 heures » se sont mues en « Marathon du Droit ».



PLUS DE 20 ANS DU CLUD & ONZE ÉDITIONS ... DÉJÀ! Même s'il s'agit officiellement de sa sixième édition, le Marathon du Droit fête déjà sa onzième bougie avec l'expérience de cinq éditions mancelles de celles qui furent autrefois, et au Mans seulement, les « 24 HEURES DU DROIT » et des éditions 2018 (à Toulouse), 2019 (à Boulogne-sur-Mer), 2022 (à Pau) et 2023 puis 2024 (à Toulouse) des premiers « Marathons ». Désormais, le Marathon du Droit s'il se déroule toujours en « 24 heures » afin d'éprouver également les notions d'endurance et de compétition(s), apporte quelques nouveautés que traduit son changement de dénomination. Il s'y agit toujours d'une fête du Droit destinée à la communauté des juristes (des étudiants aux praticiens) mais cette fête est doublement itinérante à la manière d'une course sportive de 42,195 kilomètres! Ainsi, les participants au Marathon du Droit sont-ils et elles conduits à évoluer dans plusieurs lieux d'une même ville et ce, à un rythme soutenu! Toulouse! C'est dans la capitale régionale de l'Occitanie, dans la « ville rose », que la première édition du MARATHON DU DROIT a eu lieu le 23 mars 2018. Par suite, la manifestation, malgré cet ancrage occitan confirmé, s'est déplacée dans toute la France juridique : à Boulogne-sur-Mer (15 mars 2019), à **Pau** (24 mars 2022), et de nouveau (de 2023 à 2025) à Toulouse (en prévision d'un prochain événement à Reims ou à Rennes en 2026).

PREMIER TEMPS: LE COLLOQUE DROIT(S), ART(S) & SANTÉ(S)

Traditionnellement, le Marathon du Droit comprend un colloque qui, chaque année depuis dix éditions, met en avant la recherche et l'excellence scientifique avec pour objectif combiné d'intégrer le plus possible les étudiants et les étudiantes du site sur lequel se déroule la manifestation. Les thématiques choisies pour les précédentes éditions en témoignent. Ainsi, après s'être intéressé aux droits et aux idées politiques dans les séries télévisées (2011), au(x) Parlement(s) au(x) écran(s) (2013), aux Droit(s) du football (2014), aux chansons & aux costumes « juridiques & à la française » (2015) puis au(x) droit(s) au(x) sexe(s) (2016) et dernièrement au(x) droit(s) du Bio (2018) et de nouveau au(x) droit(s) dans les fictions (2019) ainsi qu'aux droit(s) du Basket-ball (2022), à la médecine légale (2023) ainsi qu'à des

anniversaires¹ (2024)... le COLLECTIF L'UNITÉ DU DROIT a proposé cette année de célébrer et d'interroger les liens entre Droit(s), Art(s) & Santé(s) afin de matérialiser son fort partenariat avec la formation, co-organisatrice, de l'Université de Toulouse : le Master Droit de la Santé.

Sous la direction d'un comité scientifique assuré par la direction du Master Droit de la Santé et avec le soutien (en cours) de l'**Association Française de Droit de la Santé**, il est ainsi organisé une partie « **colloque** » composée des trois ateliers suivants :

1. Van Gogh, le regard pas toujours droit de l'artiste sur la santé et ses droits

Il est ici proposé à des médecins et à des juristes (Faculté de santé et École de Droit principalement mais aussi à des établissements hospitaliers partenaires) de commenter des œuvres de VAN GOGH entre *droit(s)*, *art(s)* & *santé(s)*; chacun ayant une dizaine de minutes pour présenter ce que l'œuvre évoque à ses yeux.

2. Quand l'Art guérit (avec le soutien du Droit)

Il est question d'interroger la façon dont le Droit promeut ou met en garde, protège ou encourage, les hypothèses de thérapies par l'Art avec – en particulier – une attention portée aux couleurs, à la danse et à la musique. Un partenariat a même été acté dans ce cadre avec la formation baroque des *Talens Lyriques* (dir. Christophe ROUSSET) qui nous offre son parrainage et a mis en œuvre à la *Clinique de la Toussaint* une expérience de musique en thérapie(s).



3. Quand l'Art détruit (malgré le soutien du Droit)

Enfin, il est question de mettre en avant les hypothèses où la pratique d'un art (la danse notamment) peut détruire / endommager la santé d'un artiste travailleur ce qui invite le Droit à protéger et à encadrer les pratiques artistiques.

DEUXIÈME TEMPS : À LA SANTÉ DU DROIT !

Comme dans chaque Marathon désormais, le **Collectif L'Unité du Droit** propose au-milieu du colloque du **Marathon du Droit** (de 14h00 à 14h45) un moment artistique et juridique qui sera, pour cette édition, assuré par des étudiantes et des étudiants toulousains. En 2018, à Toulouse, déjà, le Collectif L'Unité du Droit avait mis en avant, autour d'une courte pièce de théâtre en une dizaine de courtes scènes², une vie romancée du doyen **Maurice Hauriou** (1856-1929), figure juridique tutélaire de la Faculté de Droit qui accueillait le Marathon. À Boulogne-sur-Mer, des « *lectures féministes du Droit* » avaient été proposées et en mars 2022, à Pau, il s'est agi de prendre prétexte du colloque sur le basket-ball pour offrir un moment artistique et juridique intitulé : « *La main au(x) panier(s)* »! En 2023, c'est le *Médecin malgré lui* de

¹ Voyez respectivement les actes issus de ces colloques aux éditions LGDJ (2012) pour la 1^{ère} édition ainsi qu'aux éditions L'ÉPITOGE-LEXTENSO pour les suivantes (2013 à 2023).

² La pièce « *Une vie d'Hauriou* » peut être visionnée en ligne à l'adresse : http://marathondudroit.org/UVH.mp4.

MOLIÈRE qui avait été interprété et, en 2024, il s'était agi de rendre hommage au professeur de médecine légale, **Gérard Marchant** (1813-1881) dont il avait été proposé une vie théâtralisée. Cette année, c'est à nouveau dans l'hôpital Marchant (clin d'œil à l'année précédente) qu'il a été décidé d'imaginer une visite en chansons entre arts, droits et santé. Y participent en musique, en chansons et en interprétations, des étudiants de l'École de Droit de Toulouse (de la Licence au Doctorat).

TROISIÈME TEMPS: LES JEUX INTERUNIVERSITAIRES

De façon renforcée depuis 2018, en deux temps pendant la journée, aura lieu un jeu juridique interuniversitaire. Ce sont alors des étudiants juristes (Licence & Master) non seulement des Universités partenaires de Pau et des Pays de l'Adour (sites de Pau et de Bayonne) & de Toulouse Capitole (sites de l'Arsenal et de la Manufacture & de Montauban) mais encore a priori d'autres Universités (Aix-Marseille, Albi, Bordeaux, Boulogne-sur-Mer, Bretagne-Sud (Vannes), Cergy-Pontoise, Dunkerque, Grenoble, Le Mans, Lyon, Montpellier, Nantes (& La Roche-sur-Yon), Paris I, Paris II, Paris Est, Paris Ouest, Paris Saclay, Rennes, IEP & ICT de Toulouse, etc.) qui seront conviés, comme elles le font depuis onze éditions déjà, à participer activement au Marathon du Droit. Dans ce cadre, sous l'œil vigilant d'enseignants, les étudiants se rencontreront et se livreront combat – en équipes – autour du thème de l'Unité du droit. Alors, entre questions et réponses mais aussi mimes et découvertes, ils s'affronteront au cœur d'un jeu interuniversitaire et ce, jusqu'à la désignation des meilleurs. Cette année, il est par ailleurs proposé de procéder en deux temps :

- un premier temps est organisé le jeudi 06 février en fin de journée, à l'ouverture du Marathon, et consiste en un parcours dédié en hommage à Jean CRUPPI dans la ville de Toulouse ;
- un second temps (le vendredi, de 19.00 à 21.30) reprend les épreuves juridiques et les principes acquis lors des dernières éditions (jeux collectifs, épreuves ludiques, sélection *in fine* des lauréats) et ce, en partenariat avec de grands éditeurs juridiques offrant aux gagnants de nombreux lots. Le jury de ce moment intégrera par ailleurs les représentants de la vie universitaire, juridique et juridictionnelle, locale.

QUATRIÈME TEMPS. Enfin, avant minuit, le **MARATHON DU DROIT** offrira à ses participants une soirée qui aura lieu cette année **sur une péniche** en partenariat avec des associations étudiantes.

C'est bien à la FÊTE DU DROIT que nous voici de nouveau conviés!

Pr. Mathieu Touzeil-Divina,

Président du Collectif L'Unité du Droit

Professeur à l'Université Toulouse Capitole

Codirecteur du Master Droit de la Santé

Le Marathon du Droit 2025 est dédié en hommage à l'un de ses promoteurs et multi participants, M. Vincent VIOUJAS.

Droit(s), Art(s) & Santé(s)

Jeudi 06 février 2025, salle Osète (Toulouse)

1ère partie du jeu inter-universitaire (17h00-20h00)

Rallye Cruppi entre Droit(s), Art(s) & Santé dans la ville de Toulouse (questions, photographies, épreuves sportives & énigmes) à accomplir en équipes de deux à quatre personnes (tous niveaux) et ce, de 17h à 20h. Ce sera l'occasion pour les équipes et les joueurs de se rencontrer et de partager de premiers moments d'échanges.

Vendredi 07 février 2025, salle du Sénéchal (Toulouse)

Colloque: Droit(s), Art(s) & Santé(s) (09h00-12h30)

09h00 Accueils institutionnels

Direction du Master Droit de la Santé, École de Droit de Toulouse,

Université Toulouse Capitole

09h30 Introduction chorale par plusieurs étudiants du Master II Droit de la Santé

(Louise Bernardeau, Théo Fautrat, Jason Fel & Rami Gheziel)

Dir.: Pr. Mathieu TouzeIL-DIVINA

Codirecteur du Master Droit de la Santé, École de Droit de Toulouse,

Université Toulouse Capitole, Président du CLUD

10h30 Pause

11h00 VAN GOGH, le regard pas toujours droit de l'artiste sur la santé & ses droits

Présidence : Pr. Isabelle Poirot-Mazères

Codirectrice du Master Droit de la Santé, École de Droit de Toulouse,

Université Toulouse Capitole, Présidente de l'AFDS

Il est proposé à des médecins et à des juristes de commenter des œuvres de VAN GOGH entre droit(s), art(s) & santé(s); chacun ayant une dizaine de minutes pour présenter ce que l'œuvre évoque à ses yeux:

- 1. Des lieux extérieurs : les jardins de l'asile de Saint RÉMY & de l'hôpital d'Arles
- 2. Des lieux intérieurs : l'entrée & les couloirs de l'hôpital Saint PAUL
- 3. Des soignants : les Docteurs REY & GACHET
- 4. Un soigné : autoportrait à l'oreille bandée et à la pipe
- 5. Un lieu de soins : le dortoir de l'hôpital d'Arles
- 6. Une expression de la souffrance : le vieil homme dans la douleur
- 7. D'autres formes de santé & de soins : la planche à dessin et oignons

Ces séries picturales seront examinées (notamment par):

- Me Jean-Damien Cazanave, avocat au Barreau de Toulouse
- Pr. Aline **Cheynet de Beaupré**, professeur de droit privé et sciences criminelles, Université d'Orleans, CRIP
- Dr. Anne-Laure **Fabas-Serlooten**, Directrice du Campus UT Capitole de Montauban, École de Droit de Toulouse, Université Toulouse Capitole
- Dr. Marie-Hélène **Moncany**, cheffe du pôle de Psychiatrie Légale et Conduites Addictives en Milieu Pénitentiaire du Centre hospitalier Gérard-Marchant (Toulouse)
- Pr. Norbert **Telmon**, chef du service de Médecine légale et médecine pénitentiaire du Centre hospitalier universitaire de Toulouse Université Toulouse III
- & Pr. Mathieu TouzeIL-DIVINA.

12h30

Pausé déjeuner (libre)

14h00

Interlude artistique : à la santé du Droit ! (14h00-15h00)

par la troupe des Petits pots de beurre demi-sel....

2^{nde} partie du colloque : *Droit(s), Art(s) & Santé(s)* (15h00-18h00)

15h00 Quand l'Art guérit (avec le soutien du Droit)

Présidence:

Me Jean-Damien Cazanave, avocat au Barreau de Toulouse

- Pratique d'art-thérapie & déontologie

Dr Estelle **Guerry**, *Université de Toulouse Jean JAURÈS*, *Laboratoire de Recherche en Audiovisuel*, *Savoirs*, *Praxis et Poïétiques en Art (LARA-SEPPIA)*

- De la musique pour guérir

Mme Clarisse **MATHIOT**, Chargée des actions culturelles de la formation musicale des **Talens Lyriques**

- De la danse pour guérir

Mme Méwan Le Doaré, psychomotricienne (Paris)

16h15 Pause

16h30 Quand l'Art détruit (malgré le soutien du Droit)

Présidence:

Mme la professeure Sophie **Théron**, professeure de droit public, École de Droit de Toulouse, Université de Toulouse Capitole, IMH

- Quand l'artiste espère du Droit

M. Idir **Chatar**, danseur, doctorant en psychologie (étude en cours sur les déterminants psychologiques du risque de blessure chez le danseur)

- Quand l'artiste espère de la protection sociale

Pr. Frédéric **Guiomard**, professeur de droit privé et sciences criminelles, École de Droit de Toulouse, Université de Toulouse Capitole

- Quand l'artiste porte volontairement atteinte à son corps : que fait le Droit ? par plusieurs étudiants du Master I Droit de la Santé (Nadhîr DEBBAOUI, Marie DESMEULES, Mélanie DE SOUSA BARBEIRO & Valentin GIACOMETTI)

Dir.: Pr. Mathieu TouzeIL-DIVINA

Conclusions libres:

Me Simon ARHEIX, avocat au Barreau de Toulouse

18h00 Coquetel

2^{nde} partie du jeu inter-universitaire (19h00-21h30)

Nouvelle édition du jeu « *Qui veut gagner des Foucart?* » (jeux de questions en équipes et en individuel portant sur plusieurs matières de l'Unité du droit (public, privé, international, européen, histoire, etc.) avec une partie portant spécialement sur les liens entre art(s), droit(s) et santé(s) afin d'inciter les joueurs à suivre le colloque à propos duquel lesdites questions seront imaginées).

...puis Gala du Marathon du Droit (à partir de 21h30).



















